

Expérimentations Art. 51 Région Centre Val de Loire

JRO 20 mai 2021

Céline JOUTEUX

Coordinatrice CSO Orléans



Article 51

Article 51

- Loi de financement de la sécurité sociale 2018
- Expérimentation de nouvelles organisations en santé
- Modes de financement inédits
- Suivi des expérimentations par le Conseil stratégique de l'innovation en santé

⇒ Opportunité de leur généralisation

Pour aller plus loin : [Expérimenter et innover pour mieux soigner - Ministère des Solidarités et de la Santé \(solidarites-sante.gouv.fr\)](https://solidarites-sante.gouv.fr)



TOPASE

Arrêté publié le 03 août 2020

- * **Territoire Obésité Parcours Autonomie Ensemble (TOPASE)**
⇒ **Solution territoriale (Loiret) d'accompagnement des jeunes patients (3 à 17 ans) vivant avec un excès pondéral, leurs proches et les professionnels dans un parcours de soins de proximité coordonné et accessible**
- * **Porteur financier** : CHR d'Orléans (CSO d'Orléans)
- * **Co-porteurs** : CPTS'Orléanaise, MSP des longues Allées (St Jean de Braye), Appui Santé Loiret





TOPASE

- * Expérimentation sur **5 ans**
- * **Objectifs** : prise en charge **précoce, pluridisciplinaire et gratuite** de l'obésité infantile
- * **Public** :
 - Jeunes de 3 ans à 17 ans et leur famille (parents ou entourage)
 - Domiciliés dans le Loiret
 - IMC > 97^{ème} percentile IOTF 25, et/ou présentant des signes d'alerte sur leur courbe de corpulence : rebond d'adiposité précoce (avant 6 ans), changement rapide de couloir.
 - Parlant et/ou comprenant le français



TOPASE

- * **Identification** par toute personne en contact avec les patients ou leurs familles :
 - * Patient (et son entourage)
 - * Professionnel de l'équipe de proximité
 - * Médecin traitant, médecin d'appui, médecin nutritionniste
 - * Professionnel du secteur sanitaire, médico-social, social ou éducatif (CCAS, PMI, éducation nationale, ...)
- * **Inclusion** par le médecin traitant ou médecin d'appui (si pas de médecin traitant)



TOPASE

Forfait Socle (Obligatoire)

- Bilans médicaux initial, de suivi et final et un bilan éducatif
- Suivi sur 2 ans

Forfait Accompagnement individuel (optionnel)

- 6 consultations individuelles / an : diététicien, psychologue, activité physique adaptée
- Renouvelable 1 fois

Forfait accompagnement collectif (optionnel)

- 6 séances collectives (1/sem pendant 6 semaines) : diététicien, psychologue, activité physique adaptée
- Groupe par tranche d'âge / séances patient et famille

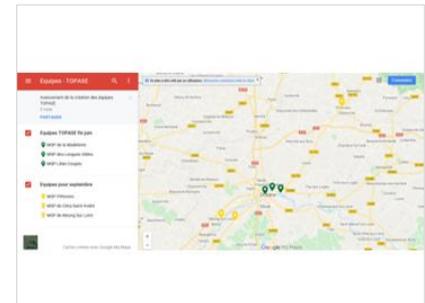
Forfait Accompagnement parentalité (optionnel)

- 4 séances animées par une psychologue : soutien parental



TOPASE

- * Identification d'équipes pluriprofessionnelles de proximité, constituée d'au moins :
 - 5 médecins traitants prescripteurs
 - 1 diététicien
 - 1 psychologue
 - 1 professionnel de l'activité physique adaptée
- * Identification d'un référent de proximité pour le patient
- * Inclusion d'environ 50 patients par an et par équipe → **1800 enfants**



Equipes - TOPASE



Avancement de la création des équipes

TOPASE

3 vues

[PARTAGER](#)



Equipes TOPASE fin juin

- MSP de la Madeleine
- MSP des Longues Allées
- MSP Lilian Coupez



Equipes pour septembre

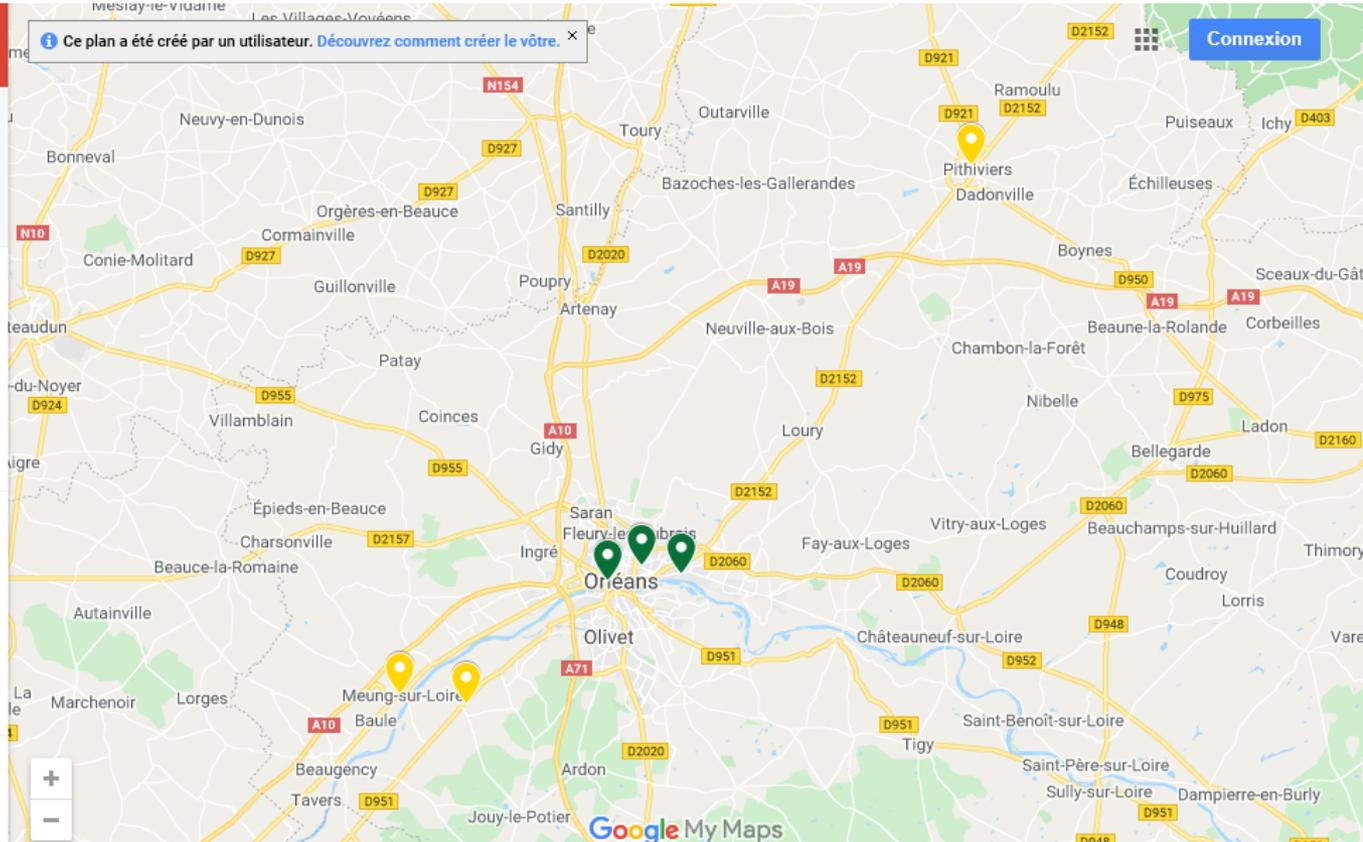
- MSP Pithiviers
- MSP de Cléry-Saint-André
- MSP de Meung Sur Loire



Cartes créées avec Google My Maps

ⓘ Ce plan a été créé par un utilisateur. [Découvrez comment créer le vôtre.](#) ✕

[Connexion](#)





TOPASE

- * Formation des équipes e-learning + présentiel
- * Rémunération des équipes par un système de forfait (suivi médical et paramédical + coordination)
- * Evaluation de l'expérimentation TOPASE par un évaluateur externe
- * Pour coordonner cette expérimentation : 1 chargée de projet TOPASE (au CHR d'Orléans)

Pour aller plus loin : Cahier des charges disponible à l'adresse : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_et_cdc_topase.pdf

Coordonnées Chargée de projet Topase : topase@chr-orleans.fr

GPSO

Arrêté publié le 1^{er} mars 2021

- * **GPSO : Gestion de Parcours de Santé dans l'Obésité**

⇒ Favoriser la prise en charge **précoce** et **l'accompagnement sur le long terme** des personnes adultes en situation d'obésité afin de prévenir l'évolution vers l'obésité sévère et les complications de l'obésité

- * **Expérimentation inter-régionale**

- * **Porteur financier : Association GRESMO (Ile de France)**

- * **Co-porteurs : Association REST'O (Hauts de France) et CSO du CHR d'Orléans (Centre Val de Loire)**



GPSO

- * Expérimentation sur 5 ans
- * **Objectifs : Accompagnement** des personnes en situation de surpoids et d'obésité grâce à la mise en place d'un **parcours de santé gradué**, reposant sur une **équipe pluridisciplinaire de santé**
- * Partenariat avec les PTA, les DAC, les CSO, les structures sociales et associatives, les MSP, les ARS ...
- * Pour la Région Centre Val de Loire : CSO de Tours, Appui Santé Loiret (45), Diapason (36), ANSEA (37), Santé Escale 41

GPSO

- * Critères d'inclusion :

- Adulte > **18 ans**
- IMC > 30 kg/m² ou entre 25 et 30 avec une prise de plus de 10% du poids l'année précédente ou avec comorbidités

- * Critères d'exclusion :

- Personne déjà engagée dans un parcours de chirurgie bariatrique
- Obésité syndromique ou accompagnée de retard mental profond ou ne permettant pas de communiquer
- Non-compréhension de la langue française

GPSO

Forfait Bilan (Obligatoire)

- Bilan médical initial + bilan éducatif + suivis médicaux + bilan médical final
- Suivi sur 2 ans

Forfait Accompagnement individuel (optionnel)

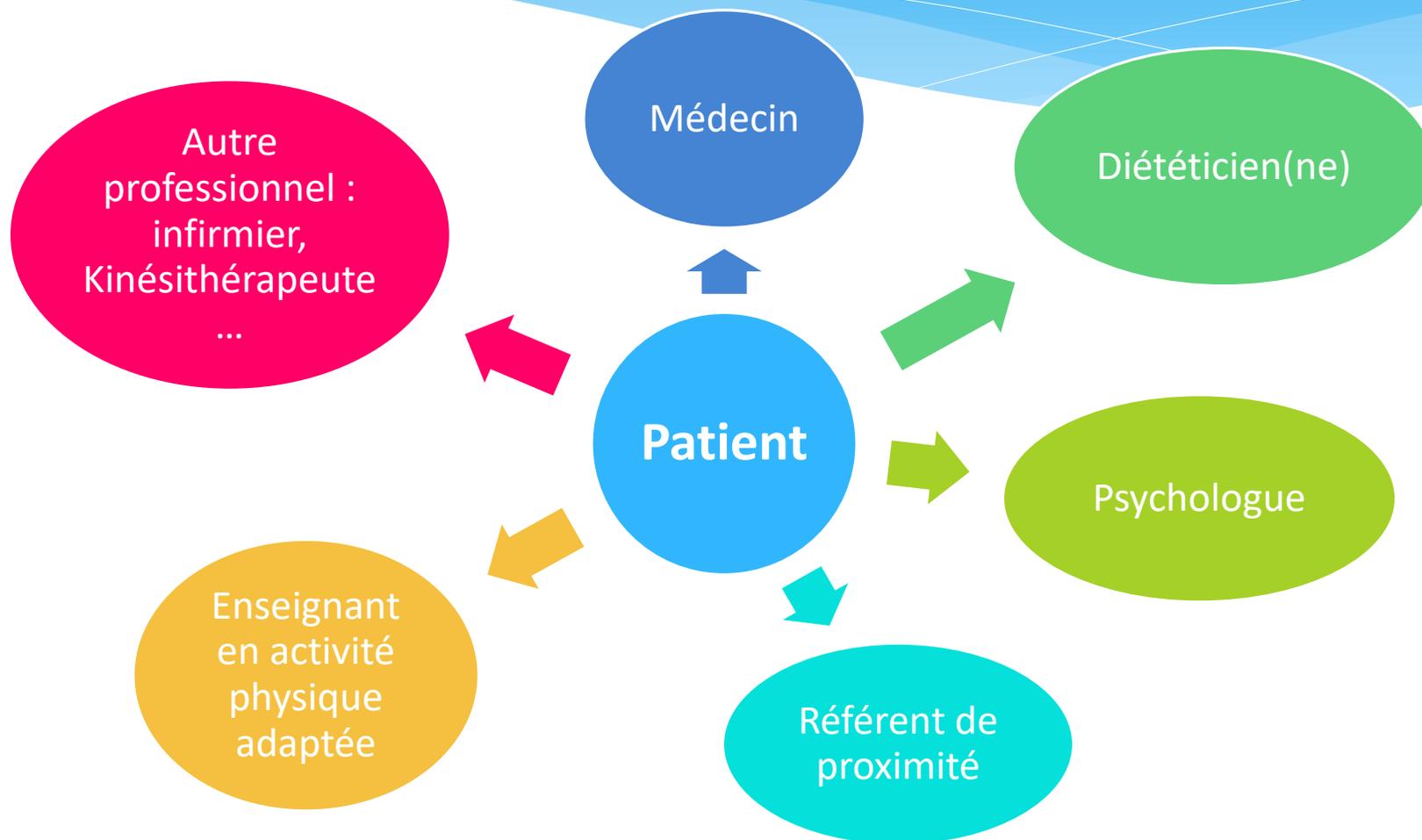
- 8 consultations individuelles / an : diététique, psychologue, activité physique adaptée
- Renouvelable 1 fois dans les 2 ans

Forfait accompagnement collectif (optionnel)

- 8 séances collectives (sur 4 à 6 mois) : diététique, psychologue, activité physique adaptée

GPSO

L'équipe pluriprofessionnelle de proximité



GPSO

- * **3 régions / 8 départements / 3050 patients**
- * Pour la Région Centre Val de Loire (4 départements) :
 - * En N1 : Loiret (45) et Indre (36)
 - * En N2 : Indre et Loire (37) et Loir et Cher (41)
- * **Organisation** : 1 coordinateur régional et 1 chef de projet national
- * Formation des équipes et accompagnement
- * Rémunération des équipes par le système de forfait (consultation + coordination)
- * Evaluation de l'expérimentation par un évaluateur externe

Pour aller plus loin : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/gpso-arrete_et_cdc.pdf

Merci de votre attention

A vos questions !